



Séance du Conseil Municipal du vendredi 29 mars 2024

**Délibération du Conseil Municipal
Ville de Villiers-le-bel**

Séance ordinaire du vendredi 29 mars 2024

N°26/Enfance

Participation de la Ville au co-financement des actions portées par les associations dans le cadre du plan d'actions 2023-2024 de la Cité éducative de Villiers-le-Bel

Le vendredi 29 mars 2024, à 19h30, le Conseil Municipal régulièrement convoqué en séance le 15 mars 2024, s'est réuni sous la présidence de M. Jean-Louis MARSAC.

Secrétaire : Mme Teresa EVERARD

Présents : M. Jean-Louis MARSAC, Mme Djida DJALLALI-TECHTACH, M. Allaoui HALIDI, Mme Rosa MACEIRA, M. Maurice MAQUIN, Mme Mariam CISSE-DOUCOURE, M. Daniel AUGUSTE, Mme Véronique CHAINIAU, M. Christian BALOSSA, Mme Teresa EVERARD, M. Jamil RAJA, Mme Laetitia KILINC, M. Léon EDART, Mme Géraldine MEDDA, M. Gourta KECHIT, Mme Myriam KASSA, M. Faouzi BRIKH, Mme Hakima BIDLHADJELA, M. Maurice BONNARD, Mme Sabrina MORENO, M. William STEPHAN, Mme Efatt TOOR, M. Pierre LALISSE, Mme Carmen BOGHOSSIAN, M. Cédric PLANCHETTE, Mme Marine MACEIRA, M. Cémil YARAMIS, M. Sori DEMBELE, M. Mohamed ANAJJAR, M. Bankaly KABA, Mme Nicole MAHIEU-JOANNES

Représentées : Mme Cécilia TOUNGSI-SIMO par M. Bankaly KABA, Mme Virginie SALIBA par M. Sori DEMBELE

Absents excusés : M. Jean-Pierre IBORRA, M. Hervé ZILBER

Absent :

Le Conseil Municipal du 28 juin 2019 a autorisé M. le Maire à transmettre le dossier de demande de labellisation « Cité Educative » au Directeur Académique des Services de l'Education Nationale et au Préfet de département, Délégué pour l'Egalité des Chances et au Commissariat Général à l'Egalité des Territoires.

Cette demande de labellisation a été validée le 05 septembre 2019 par le ministère de l'Education Nationale et de la Jeunesse et par le ministère de la Cohésion des Territoires et des Relations avec les Collectivités Territoriales.

Le Conseil Municipal du 24 mai 2022 a autorisé M. le Maire à signer l'avenant portant prolongation de la convention cadre de labellisation de la Cité Educative de Villiers-le-Bel ainsi que tous les actes ou documents y afférents avec le Ministre de l'Education Nationale, de la Jeunesse et des Sports et la Ministre déléguée chargée de la Ville, représentés par le Préfet du département du Val d'Oise et de la Rectrice de l'académie de Versailles.

L'enjeu central de la Cité éducative de Villiers-le-Bel est de favoriser le développement complet des 0-25 ans en pensant ce que pourrait être un parcours de réussite éducative et en favorisant les conditions de coopération, l'interconnaissance et le décloisonnement des pratiques des différents acteurs. Pour y

parvenir, un plan prévisionnel d'actions et de financement de la cité éducative de Villiers-le-Bel pour 2023-2024 s'est construit autour de 9 axes stratégiques :

- Sport santé bien-être,
- Décloisonnement des pratiques / formations inter-catégorielles,
- Parcours de l'enfant et de sa famille,
- Culture scientifique et numérique,
- École inclusive,
- Parcours citoyenneté et mobilité,
- Parcours culturel,
- Parcours égalité,
- Parcours vers l'insertion.

Dans ce cadre, une enveloppe budgétaire pluriannuelle d'un total de 2.200.000 euros a été attribuée le 29 janvier 2022 à la Cité éducative de Villiers-le-Bel pour les quatre années de labellisation.

Le plan d'actions 2023-2024 prévoit 24 actions menées directement par des associations.

Il est rappelé que les cités éducatives reposent sur le principe du co-financement et d'engagements conjoints de l'Etat et du territoire (20 % de la subvention allouée par l'état).

A cet effet et afin de soutenir les associations qui portent des actions dans le cadre du plan d'actions 2023-2024 de la Cité éducative de Villiers-le-Bel, il est proposé que la Ville participe au co-financement de ces 24 actions pour un montant global de 47 360 €.

Les montants des subventions proposées au titre du co-financement des 24 actions portées par les associations dans le cadre du plan d'actions 2023-2024 de la Cité éducative de Villiers-le-Bel se déclinent ainsi :

Intitulé de l'action (nom de l'association porteuse de l'action)	Descriptif de l'action	Coût total de l'action (incluant les autres financements)	Subvention Cité Educative	Subvention Ville proposée
Création Réalisation audio (ACADEMIE DU SAMPLE)	<ul style="list-style-type: none"> •Favoriser l'expression orale (débat radiophonique, interview, ...). •Développer la création des contenus audio (podcast, livre audio). •Renforcer la curiosité et l'ouverture culturelle musicale et sonore (production musique numérique). 	4 800 €	4 000 €	800 €
Mon arbre notre forêt (ACTA)	<ul style="list-style-type: none"> •Sensibiliser les collégiens aux thématiques de la biodiversité via diverses disciplines artistiques. •Renforcer les liens du tissu culturel et éducatif du territoire local. • Sensibiliser et légitimer les collégiens collectivement dans la création artistique plastique. 	26 366 €	5 000 €	1 000 €

<p>Lutte contre le décrochage des lycéens (ALTER EGO)</p>	<ul style="list-style-type: none"> •Infléchir la courbe du décrochage scolaire au lycée Pierre Mendès France. •Proposer des ateliers au contenu attractif pour remobiliser les bénéficiaires autour de leur projet d'avenir. •Restaurer la confiance des jeunes en difficulté dans leur cursus et défiants vis-à-vis de l'institution scolaire. •Prise de conscience des enjeux, des freins et des ressources de la part du jeune. 	<p>10 000 €</p>	<p>8 000 €</p>	<p>2 000 €</p>
<p>Tutorat lycéens (ALTER EGO)</p>	<ul style="list-style-type: none"> •Accompagner les jeunes dans les apprentissages à travers une aide méthodologique adaptée. •Proposer une pédagogie alternative en insistant sur la recherche de l'épanouissement à l'école. •Susciter l'ambition chez les jeunes et l'envie de parvenir aux objectifs fixés. 	<p>24 000 €</p>	<p>19 200 €</p>	<p>4 800 €</p>
<p>Proposer des ateliers en lycées pour lever l'autocensure grâce à la découverte du monde professionnel et des études supérieures (ARTICLE 1)</p>	<ul style="list-style-type: none"> •Proposer des ateliers au lycée pour lever l'autocensure grâce à la découverte du monde professionnel et des études supérieures. 	<p>12 966 €</p>	<p>5 600 €</p>	<p>1 200 €</p>
<p>Chessboxing & mentoring (CARRE CLAY)</p>	<p>CHESSEXING :</p> <ul style="list-style-type: none"> -Répondre à un défi physique et intellectuel. -Permettre à l'adhérent de se dépenser et d'évacuer le stress. -Favoriser la confiance en soi. -Favoriser la santé au sens large. -Améliorer ses capacités intellectuelles de mémorisation & logique. -Favoriser la prévoyance, l'anticipation et la créativité. <p>MENTORING :</p> <p>Une sortie culturelle et un atelier mentorat par mois afin de conduire des actions en faveur de l'épanouissement et du développement personnel d'un groupe de 20 étudiants (18-28 ans) et de permettre à chacun d'accroître son réseau, d'élargir ses connaissances en culture générale, d'améliorer ses compétences scolaires ou professionnelles, d'être accompagné dans ses choix de carrière...etc.</p>	<p>12 000 €</p>	<p>9 600 €</p>	<p>2 400 €</p>
<p>Educateur Sportif-Développer la pratique sportive à l'école - échecs (CARRE CLAY)</p>	<ul style="list-style-type: none"> •Développer l'éducation sportive au quotidien afin de favoriser l'accès au sport pour tous. •Rendre plus effectif l'enseignement de l'EPS dans le primaire et revitaliser le sport scolaire. •Accompagner et mettre en œuvre les équipes pédagogiques à raison d'une APSA au choix de l'enseignant, soit 12 séances proposées à 35 classes. 	<p>3 600 €</p>	<p>2 720 €</p>	<p>880 €</p>

<p>Accompagnement de personne en situation de handicap (TND) et Sensibilisation aux TND (EVRIM)</p>	<ul style="list-style-type: none"> •Sensibiliser les enfants et adultes aux troubles du neuro développement : sensibiliser les enfants des centres de loisirs, des écoles ainsi que les adultes (animateurs, ATSEM, club sportifs). •Accompagner les personnes en situation de handicap en fonction de leurs besoins dans leur quotidien en les prenant en charge sur le temps scolaire, du lundi au jeudi sur la structure, durant lesquels Evrim adopte une approche éducative et ludique selon le rythme et le cycle du jeune. •Favoriser l'inclusion de tous (enfants en situation de handicap et familles des porteurs de handicap), en accompagnant le public ciblé dans l'accès aux activités extra-scolaires ainsi qu'aux activités sportives ; Evrim accompagne son public cible dans l'apprentissage des actes de la vie quotidienne et l'adaptation à l'environnement commun. 	<p>30 800 €</p>	<p>9 000 €</p>	<p>1 800 €</p>
<p>Label DK-BEL dans les écoles (DK BEL)</p>	<ul style="list-style-type: none"> •Sensibiliser au handicap dès le plus jeune âge : Education à la différence / changement de regards. •Partager les valeurs portées par DK-BEL : empathie et bienveillance. •Interventions en danse inclusive par les professionnels de la Compagnie DK-BEL. 	<p>10 000 €</p>	<p>8 000 €</p>	<p>2 000 €</p>
<p>En place (DK BEL)</p>	<ul style="list-style-type: none"> •Restaurer la confiance en soi. •Favoriser l'appropriation du français. •Prendre sa place : être en place dans la société. 	<p>9 000 €</p>	<p>7 200 €</p>	<p>1 800 €</p>
<p>Mon premier circuit (EPDH)</p>	<ul style="list-style-type: none"> •Familiariser les élèves avec le monde de la programmation et de la robotique dans un monde de plus en plus robotisé et informatisé de manière amusante et pédagogique. •Réaliser un projet robotique qui permettra aux élèves de prendre confiance en eux et de stimuler leur créativité et les inspirer. 	<p>6 000 €</p>	<p>4 000 €</p>	<p>2 000 €</p>
<p>3D (EPDH)</p>	<ul style="list-style-type: none"> •Valoriser les compétences et connaissances qu'ont les enfants et les jeunes dans le domaine numérique, tout en leur faisant découvrir la modélisation et l'impression 3D. 	<p>7 100 €</p>	<p>5 100 €</p>	<p>2 000 €</p>
<p>ELOCORPS: Éloquence et expression corporelle pour parler d'égalité (ETINCELLE)</p>	<ul style="list-style-type: none"> •Créer un espace d'échange et discussion autour du thème de l'égalité Femmes-Hommes. •Apprendre à maîtriser son corps et sa voix pour échanger avec les autres. •Découvrir une pratique artistique et sa possible application au quotidien. 	<p>19 968 €</p>	<p>8 800 €</p>	<p>2 200 €</p>

<p>Médiation en milieu scolaire – 3 Postes (FRANCE MEDIATION)</p>	<ul style="list-style-type: none"> •Prévention et gestion des conflits. •Présence rassurante et dissuasive. •Formation d'élèves à la médiation par les pairs. •Suivi-accompagnement d'élèves. •Actions de sensibilisation et projets thématiques. 	<p>94 500 €</p>	<p>25 200 €</p>	<p>6 300 €</p>
<p>J'explore (JEXPLORE)</p>	<ul style="list-style-type: none"> •Découvrir le monde professionnel via la réalité virtuelle. •Permettre aux jeunes de devenir davantage acteur de leur parcours et renforcer l'acquisition de compétences qui faciliteront plus tard leur orientation et leur insertion professionnelle. 	<p>7 000 €</p>	<p>5 600 €</p>	<p>1 400 €</p>
<p>Sors de ta case scolaire (LA CASE)</p>	<ul style="list-style-type: none"> •Sensibiliser les jeunes à un enjeu lié à la citoyenneté : lutte contre les discriminations, égalité femme-homme, solidarité internationale. •Développer l'imagination et la créativité d'un groupe à travers l'élaboration d'un projet collectif. 	<p>11 500 €</p>	<p>3 000 €</p>	<p>500 €</p>
<p>Rallye toi aux solidarités (LA CASE)</p>	<ul style="list-style-type: none"> •Construire un projet inter-quartiers, intergénérationnel, participatif et collaboratif par l'organisation et l'animation d'ateliers. •Mettre en place une démarche d'éducation au développement durable, dans laquelle les publics peuvent devenir acteurs en favorisant la transmission de savoirs et renforcer les dynamiques d'insertion et la mise en place de logiques de réseaux sur le territoire. •Intégrer la dimension des « Objectifs de Développement Durable » (ODD). 	<p>44 830 €</p>	<p>6 000 €</p>	<p>2 000 €</p>
<p>Les ODD à l'école pour former les éco citoyens de demain (LA CASE)</p>	<ul style="list-style-type: none"> •Sensibiliser les élèves de la maternelle au collège aux objectifs de développement durable. •Renforcer l'appropriation des « Objectifs de Développement Durable » (ODD) des élèves par une pédagogie active et des projets élaborés en fonction de l'enseignant. •Favoriser l'engagement citoyen des jeunes du territoire. 	<p>25 442 €</p>	<p>5 600 €</p>	<p>400 €</p>
<p>3 INOV – Alternative au stage de 3^{ème} - Découverte de l'entrepreneuriat (LES IDEATEURS)</p>	<ul style="list-style-type: none"> •Permettre aux jeunes de devenir davantage acteur de leur parcours et renforcer l'acquisition de compétences qui faciliteront plus tard leur orientation et leur insertion professionnelle. •Ouvrir le champ des possibles en matière d'orientation aux jeunes Beauvillésois par l'éducation à l'entrepreneuriat, (re)donner confiance, apprendre à créer un premier réseau professionnel, être acteur de son parcours. 	<p>23 881 €</p>	<p>12 000 €</p>	<p>1 500 €</p>

<p>Ateliers scientifiques et techniques (LES PETITS DEBROUILLARD)</p>	<ul style="list-style-type: none"> •Développer l'accès à la pratique des sciences pour les publics les plus fragiles et encourager l'appétence pour les sciences au travers d'une approche ludique et participative. •Favoriser l'émergence de l'esprit critique en donnant la place au questionnement scientifique comme outil de développement de la citoyenneté. •Mettre en place des ateliers scientifiques axés sur l'éducation à l'environnement en cohérence avec les projets portés par les partenaires locaux. 	8 680 €	6 900 €	1 780 €
<p>Cap sur le Ghana : Programme d'immersion professionnelle (SAILING STONES)</p>	<ul style="list-style-type: none"> •Ouvrir des horizons : en démocratisant l'accès à une mobilité internationale (notamment sur le continent africain) auprès de public défavorisé. •Favoriser l'employabilité : en leur permettant de développer des compétences en amont et durant la mobilité (langue, savoir-être en entreprise, savoir-faire). •Créer des vocations : en les initiant à des initiatives à impact portées par la jeunesse sur le continent africain. 	55 300 €	9 000 €	1 800 €
<p>Point Accueil Ecoute Jeunes et Parents (UDAF)</p>	<ul style="list-style-type: none"> •Accueillir, écouter et orienter les jeunes et leurs parents en difficulté. •Désamorcer les crises et/ou orienter vers les professionnels compétents. •Offrir une réponse rapide dans une situation urgente pour éviter l'isolement des personnes et les situations de rupture. 	24 781 €	8 000 €	3 000 €
<p>KIOSC : Jeunesse et engagement solidaire (UNIS-CITES)</p>	<ul style="list-style-type: none"> •Sensibiliser les jeunes résidant dans les QPV de Villiers-le-Bel et les associations qui y œuvrent à l'opportunité du service civique pour une meilleure information. •Accompagner les jeunes vers une mission qui leur correspond, de façon personnalisée en fonction de leurs besoins. •Développer l'offre de service civique sur le territoire dans les associations des quartiers de la ville. 	12 000 €	10 000 €	2 000 €
<p>Mission de sensibilisation à la vérification de l'information (VOISIN MALIN)</p>	<ul style="list-style-type: none"> •Sensibiliser les jeunes à la vérification de l'information et développer un esprit critique par rapport aux informations disponibles à l'ère du numérique. •Sensibilisation aux dangers de la désinformation à l'ère du numérique et des nouvelles technologies de l'information. •Enquêter sur les moyens qu'utilisent les jeunes pour s'informer. 	10 749 €	8 949 €	1 800 €
<p>Total</p>		495 263 €	196 469 €	47 360 €

M. le Maire entendu,

Le Conseil Municipal en ayant délibéré,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales,

VU la délibération du Conseil Municipal en date du 28 juin 2019 portant demande de labellisation « Cité Educative »,

VU la délibération du Conseil Municipal en date du 24 mai 2022 autorisant la signature de l'avenant portant prolongation de la convention cadre de labellisation de la Cité Educative de Villiers-le-Bel,

VU la notification de labellisation « Cité Educative » de la commune de Villiers-le-Bel du 05 septembre 2019,

VU le courrier du 29 janvier 2022 notifiant le montant de l'enveloppe budgétaire pluriannuelle prévisionnelle de la Cité Éducative de Villiers-le-Bel,

VU l'avenant à la convention cadre triennale « Cité Éducative de Villiers-le-Bel »,

VU le détail des subventions proposées au titre du co-financement des 24 actions qui sont portées par les associations dans le cadre du plan d'actions 2023-2024 de la Cité Éducative de Villiers-le-Bel,

VU l'avis favorable de la Commission Finances du 11 mars 2024,

APPROUVE la participation de la Ville au co-financement des 24 actions qui sont portées par les associations dans le cadre du plan d'actions 2023-2024 de la Cité Éducative de Villiers-le-Bel pour un montant global de 47 360 €, conformément au tableau présenté ci-dessus,

APPROUVE les montants des subventions proposées au titre de co-financement des actions portées par les associations subventionnées dans le tableau présenté ci-dessus, dans le cadre du plan d'actions 2023-2024 de la Cité Éducative de Villiers-le-Bel.

Délibéré le jour, mois et an que dessus (vote pour : 33 – Contre : 0 – Abstention : 0 – Ne prend pas part au vote : 0)

La Secrétaire de séance,
Mme Teresa EVERARD



Le Maire,
M. Jean-Louis MARSAC



Publication le : 10 AVR. 2024
Transmission en Sous-préfecture le : 10 AVR. 2024